

Je crois que la Corporation commerciale canadienne montre de quelle façon positive peuvent jouer ces rapports internationaux par contraste avec les défenses et les sanctions, et le reste. Dans le domaine d'activité de la Corporation—et il ne s'agit pas seulement de rapports avec les États-Unis, mais aussi avec certains pays d'Europe—sa présence a certainement été très salutaire, en ce qui concerne l'accroissement des affaires pour le Canada.

D'après ma courte expérience, dont j'espère le député tiendra compte, je ne me souviens pas qu'une filiale canadienne ait jamais refusé de fabriquer un produit que nous voulions. D'une façon générale, c'est l'inverse qui se produit. Elles ont fait preuve d'une collaboration parfaite, qu'il s'agisse de compagnies appartenant entièrement à des Canadiens ou de filiales, et elles ont très volontiers fabriqué des articles qu'on leur a proposés, du fait des attributions de la Corporation ou de mon ministère. L'exemple le plus significatif, celui dont je me suis servi dans mes observations préliminaires, concernant l'aviation des Pays-Bas est celui qui me vient le plus rapidement à l'esprit pour prouver cette attitude. J'approfondirais la question pour voir s'il s'est produit un cas comme celui qu'a cité le député. Je serais fort surpris si c'était le cas. Je crois que ses fonctions sont en ordre inverse. A ce titre, il a été utile en obtenant des commandes pour le Canada, tant pour les compagnies entièrement canadiennes que pour leurs filiales. Je serais heureux d'expliquer cela en détail si je n'ai pas bien répondu à la question. Le député se rend sans doute compte de la difficulté, puisque le rapport Watkins n'a pas été déclaré politique gouvernementale.

• (4.20 p.m.)

M. Saltsman: Monsieur le président, j'espère que vous me permettrez de réclamer des éclaircissements. J'ai donné lecture d'un passage du rapport Watkins, où figurent les instances soumises du gouvernement; il me semble que cela relève en quelque sorte des attributions de la Corporation commerciale canadienne. Il ne semble pas qu'il serait difficile à la Corporation de mettre en œuvre les propositions du rapport Watkins.

Je voudrais maintenant demander au ministre si ses fonctionnaires ont été priés d'examiner les recommandations du rapport Watkins dans le but de lui faire déclarer au gouvernement quelle était sa position? Je

crois que le ministre a dit quelque chose là-dessus, mais j'aimerais obtenir des éclaircissements à ma deuxième question. La Corporation commerciale canadienne s'est-elle jamais vu refuser les marchandises qu'elle avait commandées? J'ai une troisième question. Un pays comme Cuba a-t-il tenté de passer une commande par l'intermédiaire de la Corporation commerciale canadienne? Dans ce cas, le ministre pourrait sans doute me dire comment la Corporation a réagi. Il y a quelques années, on a fait beaucoup de battage autour du fait que certaines sociétés des États-Unis avaient estimé qu'elles ne pouvaient accepter de moudre du blé pour le gouvernement de Cuba. J'aimerais connaître la position du ministère à cette époque.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur le président, je me renseignerai volontiers, mais j'aimerais que le député me donne quelques instants pour le faire. C'était avant que j'assume mon poste. En réponse à la seconde partie de sa question, où il demande si nous avons essuyé un refus, je l'ignore, mais on me dit que non. Toutefois, j'obtiendrai ce renseignement pour le député.

Pour ce qui est de l'activité de la Corporation commerciale canadienne, j'aimerais étudier son mandat afin d'établir si elle pourrait jouer un rôle élargi, aussi profitable qu'utile. Pour l'instant, sa fonction fondamentale et presque exclusive c'est de traiter avec les gouvernements étrangers et de fournir le financement nécessaire pour jeter un pont, si l'on peut dire, entre l'industrie canadienne intéressée et le gouvernement étranger, jusqu'à ce que celui-ci ait effectué le paiement. Elle s'est presque limitée à cela. Toutefois, je prends note des remarques du député sur ce point et je verrai s'il est possible d'y donner suite. J'essaierai également d'obtenir une réponse à ses deux autres questions.

M. Saltsman: Monsieur le président, je comprends que le ministre ne puisse répondre tout de suite et qu'il lui faudra d'abord consulter ses fonctionnaires. Voudrait-il aussi examiner la demande suivante: son ministère songerait-il à adopter une politique élargie et plus dynamique, pour mettre les pays étrangers mieux au courant de ses services? Cette politique existe peut-être; je n'en sais rien. Si oui, je n'en ai pas entendu parler. Le ministre me dirait-il si son ministère est animé de ce dynamisme, s'il informe les autres pays des